

Éric CARON
DGA IS
6, rue de Madrid
95747 Roissy CDG Cedex

Roissy, le 3 février 2026

Objet : Entretien avion et dérogations

Monsieur le Directeur,

Depuis plusieurs semaines, nous constatons une augmentation très préoccupante des demandes de dérogation à l'accord collectif. Cette dérive nous alarme d'autant plus que ces demandes reposent désormais majoritairement sur des motifs techniques. Nous rappelons que ces dérogations ne peuvent être utilisées que dans des situations véritablement exceptionnelles. Or, depuis plusieurs mois, l'exceptionnel est devenu quotidien, ce que l'UNSA PNC ne peut plus accepter.

Par ailleurs, l'état des cabines se dégrade de nouveau sur de nombreux aspects : pannes récurrentes d'IFE, sièges défaillants, équipements hors service... Les PNC se retrouvent une fois encore à devoir s'excuser auprès des passagers pour des dysfonctionnements qui relèvent de la responsabilité de l'entreprise.

Nous sommes pleinement conscients du manque persistant de mécaniciens, tant au CMH que dans les équipes spécialisées cabine. Les effectifs ont diminué d'environ 400 mécaniciens depuis la période COVID, alors même que la flotte augmente et que les nouveaux appareils présentent des problématiques techniques qui mobilisent fortement les équipes.

Nous vous avons déjà alerté en avril 2024. Force est de constater que les effectifs ne sont toujours pas au niveau requis et que la situation demeure critique.

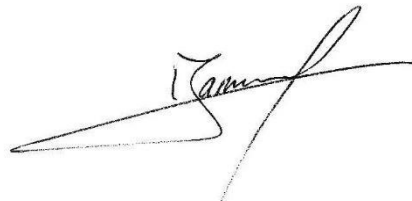
Comme vous le savez, il faut environ quatre années pour qu'un mécanicien devienne pleinement autonome. Durant ce même laps de temps, un nombre significatif de mécaniciens expérimentés quittent l'entreprise, emportant avec eux une expertise indispensable à un entretien efficace et sécurisé des avions.

L'UNSA PNC s'inquiète légitimement de la qualité de l'entretien des appareils, fragilisée par ce manque de personnel spécialisé, et des risques que cela peut faire peser sur les PNC, qui passent l'essentiel de leur activité à bord.

L'Entreprise affiche parmi ses priorités une montée en gamme. Celle-ci ne peut se concevoir sans une flotte fiable et des cabines irréprochables. Il est temps que les moyens alloués à la maintenance soient alignés avec ces ambitions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Marc LAMURE
Secrétaire Général UNSA Aérien AF

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Lamure', with a long horizontal stroke extending to the right.